

Question orale du conseiller Luc JORIS (PTB) à Madame la Bourgmestre M. TARGNION,

Concerne : REVITALISATION URBAINE DE LA RUE SPINTAY .

Madame la Bourgmestre, nous avons appris par la presse, que le chantier du Centre Commercial rebaptisé OQuai serait reporté en 2020. Le promoteur CITYMALL avait pourtant annoncé celui-ci fin 2019 lors d'une présentation publique à l'Harmonie fin mars dernier.

En 2009, monsieur Desama, alors bourgmestre de notre ville, déclarait dans une interview à la RTBF qu'il n'était pas très partisan de tous ces projet de centres commerciaux et qu'il avait accepté celui ci uniquement parce qu'il engageait le promoteur à financer le plan de rénovation et de revitalisation urbaine et que « le deal » pour reprendre ses termes, était que le promoteur commence par les travaux de rénovation de la rue spintay avant de se lancer dans la construction de son centre.

Comme beaucoup de citoyens, le PTB est préoccupé par la situation de ce quartier à l'abandon.

1. Pour des raisons de sécurité évidentes, plusieurs immeubles de la rue Spintay ont été récemment démolis. Citymall a-t-il pris en charge les frais qu'ils lui incombent ? La Ville a-t-elle ou aura-t-elle à intervenir dans ces frais ?
2. Le promoteur avait évoqué précédemment ses difficultés à procéder plus tôt aux démolitions d'immeubles en Spintay argumentant de dispositions contractuelles formalisées avec les anciens propriétaires. La Ville connaît-elle pourquoi et comment ces dispositions auraient été levées